

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

TOME TRENTIÈME

1911

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON et C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1911

blement le type « Megaron » s'est développé tout à fait spontanément dans la Grèce septentrionale, comme des formes analogues dans d'autres régions voisines ou lointaines. Ses éléments caractéristiques — ouverture du toit et auvent — pouvaient se présenter déjà dans la forme circulaire, comme le montre l'exemple des Mandanes.

P. M.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA PYGOMÉLIE CHEZ L'HOMME : LE PHÉNOMÈNE FRANK LENTINI

Par MM. le Dr GÉLIBERT, le Dr VIGNE et A. LUMIÈRE (1).

Au moment où le sensationnel accouchement de l'une des sœurs Rosa-Josepha apporte un regain d'actualité à la question des monstruosité gémellaires, il nous paraît intéressant de publier avec quelques détails l'observation d'un cas tératologique remarquable, que nous avons eu récemment l'occasion d'étudier.

Frank Lentini, le sujet dont il s'agit, est aujourd'hui âgé de vingt ans. Il est né à Rosolini, province de Syracuse (Sicile). Bien qu'il s'exhibe depuis plusieurs années, n'ayant pas d'autres moyens d'existence, nous n'avons pu trouver dans la bibliographie tératologique aucun travail le concernant (2).

Sur son passeport, délivré par le Consul d'Italie, nous lisons à la rubrique : Signes distinctifs : « *Una gamba di più* (une jambe de plus). » Il est en effet porteur d'un membre pelvien surnuméraire.

Lentini ne connaît, parmi les membres de sa famille appartenant à sa génération ou aux générations précédentes, aussi loin qu'aient pu remonter ses investigations, aucun

(1) *L'Avenir médical*, 1^{er} novembre 1910.

(2) Le professeur Klapp, de Berlin, l'aurait, il y a deux ans environ, présenté dans une Clinique allemande devant un auditoire assez nombreux. Nous n'avons pu savoir de ce confrère étranger s'il avait publié ou fait publier le résultat de ses observations.

exemple d'anomalie, soit identique, soit analogue à la sienne. Il signale avec insistance le fait suivant, assez curieux : Certaines images populaires très répandues en Italie représentent, comme l'emblème de la Sicile (ancienne *Trinacrie*, terre triangulaire), une figure assez grossière composée d'une tête centrale, autour de laquelle rayonnent trois jambes. Cette gravure, que l'on voit d'ailleurs sur tous les timbres des Deux-Siciles, aurait, assure-t-il, vivement impressionné sa mère au moment où elle le portait dans son sein, et, pour lui comme pour toute sa famille, sa difformité n'aurait pas d'autre cause.

L'accouchement s'effectua à terme, sans aucune difficulté. On ne sait rien sur le placenta. La famille a été composée de douze enfants, tous de constitution normale. Cinq sont vivants et bien portants. Les autres sont morts d'affections banales, entre deux et trois ans.

Lentini est lui-même marié depuis trois ans à une Américaine. Sa femme a eu d'abord une fausse couche de trois mois, qu'elle attribua à l'émotion résultant du brusque départ de son mari, engagé chez *Barnum*. Une seconde grossesse s'est terminée, à sept mois, par la naissance d'une fillette de 1.800 grammes, élevée au biberon — aujourd'hui âgée de deux ans et bien portante.

Habilement arrangé, en costume de ville, Lentini a toute l'apparence d'un homme normal, de taille et de corpulence moyennes, de complexion assez robuste. Sa jambe supplémentaire est ramenée transversalement en arrière du bassin, où elle est maintenue par deux lanières de cuir, qui passent l'une sous le genou, l'autre sous le talon, et qui vont se fixer, à droite et à gauche, à une ceinture abdominale. Ainsi repliée, elle se dissimule complètement sous les vêtements.

Dévetu et considéré de face, il continue, malgré la présence du membre surnuméraire sur le côté droit, à donner, à première vue, l'impression d'un être parfaitement unitaire.

La tête, les membres thoraciques, le tronc, ne présentent

aucune anomalie. Les organes génito-urinaires externes, qui apparaissent dans cette position, sont bien conformés et aptes à toutes leurs fonctions.

Le tronc repose, sans formation bien appréciable, sur deux membres pelviens vigoureux, mais dont le droit cependant est moins musclé. La démarche est assurée. Le sujet peut sans peine effectuer des promenades de 4 à 5 kilomètres et même courir sur une assez longue distance.

Au total, les principales parties anatomiques visibles dans cette position paraissent nettement constituer dans leur ensemble un être unique, complet (autosite), portant appendu sur le côté une sorte de reliquat de formation représenté par un membre surnuméraire légèrement atrophié.

Pour examiner en détail cette anomalie, plus importante qu'on ne l'imagine au premier abord, le sujet doit se présenter debout, soit par le dos, soit par le flanc droit ou, mieux encore, couché sur le flanc gauche. On voit alors partir de la hanche droite, à peu près au niveau de la fosse iliaque externe, ce membre surajouté, constitué par une courte masse charnue, épaisse, à laquelle font suite d'abord une cuisse légèrement incurvée, puis une jambe qui présente un léger degré d'atrophie musculaire et qui se termine par un pied bot.

Chacune de ces parties a des dimensions un peu inférieures à celles d'un membre normal : les masses musculaires au niveau du mollet présentent, en particulier, une atrophie assez marquée.

Ce membre surnuméraire, qui représente une jambe droite, jouit d'une mobilité volontaire assez étendue. Il possède une sensibilité parfaite, qui permet de provoquer les divers réflexes. Il est impossible de mobiliser le bassin supplémentaire sur son point d'insertion au bassin normal. On peut, au contraire, imprimer la plupart des mouvements à l'articulation coxo-fémorale. Au genou, les mouvements de flexion se font commodément, mais l'extension complète est impossible au delà d'un angle de 140 degrés environ. A la face

interne de ce genou s'insère un pied anormal très réduit, rudiment de pied gauche, comme semblerait le prouver l'aspect des téguments plantaires.

La partie antérieure et supérieure de la masse charnue située à l'origine de la cuisse et qui représente un rudiment de tronc est pourvue, sur sa face antérieure, d'une petite masse ovoïde, molle, de la grosseur du pouce, garnie de poils et terminée par un mamelon, qu'entoure une auréole. C'est une mamelle supplémentaire, comme en ont assez souvent au pli de l'aîne les monstres pygomèles mammifères.

Entre la fesse droite du sujet et la face interne du membre anormal est ménagée une sorte d'entre-jambes, au niveau duquel se trouvent quelques particularités des plus intéressantes et que nous décrirons successivement, malgré leur contiguïté assez étroite.

Partant du sillon compris entre la cuisse anormale et la fesse normale, se détache d'abord une masse cutanée en forme de bourse, recouverte de poils, sonore à la percussion, renfermant manifestement de l'intestin incomplètement réductible. Cette masse intestinale ne reçoit pas d'impulsion perceptible au moment de la toux ; toutefois, elle doit communiquer plus ou moins largement avec l'intestin du sujet principal, car elle varie de volume d'un jour à l'autre.

En haut et en arrière de cette expansion herniaire se trouve un tégument scrotal renfermant deux testicules de faible volume.

Au-dessus est un pénis, assez court dans sa partie extérieure visible (4 centimètres environ), mais paraissant (d'après les renseignements fournis par le toucher mentionné plus loin) se continuer dans la profondeur jusqu'au pubis supplémentaire. Le gland est assez volumineux. Cette verge est incapable d'activité génitale.

Si l'on soulève ce pénis, on constate qu'il est nettement hypospade. La gouttière urétrale franchement étalée aboutit, à la base de la verge, à un petit orifice correspondant à un méat d'hypospadias périnéal. Le cathétérisme de cet

orifice permet de pénétrer à 2 centimètres environ seulement dans un canal qui se termine en cul-de-sac à ce niveau et demeure sans autre communication.

La muqueuse rouge, hyperhémisée, donne une sécrétion continue, tantôt seulement muqueuse, tantôt épaisse et purulente, d'aspect jaunâtre, à odeur légèrement butyreuse. L'examen microscopique pratiqué sur cette manière d'excrétion montre :

1° Des masses amorphes granuleuses en grande quantité ;
2° De très nombreux microbes en forme de bacilles et de cocci isolés (pas de diplocoques, streptocoques ou staphylocoques) ;

3° Des cristaux rappelant ceux que l'on remarque dans le *smegma preputialis* ;

4° Quelques très rares cellules épithéliales pavimenteuses irrégulières, plissées, pourvues de noyau, finement granuleuses.

On ne rencontre pas de leucocytes ni de globules de pus dans le fragment examiné.

En somme, cette matière aurait une grande analogie avec le *smegma preputialis*, avec ces différences cependant qu'elle ne contient que très peu de cellules épithéliales et qu'elle est, au contraire, particulièrement riche en microbes.

Enfin, en bas et en avant de l'ensemble constitué par les parties que nous venons de décrire, existe une sorte de nouvelle expansion intestinale, sonore à la percussion, ayant à peu près la forme et le volume d'un demi-scrotum. Dans sa partie inférieure, cette tumeur est recouverte non plus par un tégument cutané ordinaire, mais par un revêtement nettement muqueux, rouge, excorié même par endroits, et d'ailleurs séparé de la partie cutanée proprement dite par un ourlet assez épais. En arrivant au voisinage de la fesse, cette muqueuse s'invagine et constitue une cavité aveugle de 8 à 10 centimètres de profondeur, assez large pour admettre deux doigts, parfaitement lisse et souple. On ne trouve pas de traces de sphincter,

Au toucher, on ne perçoit rien dans cette cavité qui rappelle un col utérin, mais on sent, à la partie supérieure, les corps caverneux de la verge supplémentaire, en dedans le bord interne du sacrum normal, en haut en dehors une masse osseuse probablement constituée par le pubis supplémentaire. Cette cavité ne serait, à notre avis, qu'une sorte d'anus imperforé, ne communiquant ni avec le rectum du sujet principal, ni avec celui du sujet supplémentaire.

Nous sommes en cela tout à fait d'accord avec les théories de M. Lesbre, dans les travaux duquel nous trouvons l'observation d'un cas analogue à celui que nous publions.

Au dire de Lentini, les médecins allemands qui l'ont examiné à Berlin auraient admis la seconde hypothèse, celle de l'hermaphrodisme.

Il était intéressant de reconnaître par la radiographie la constitution squelettique du siège de l'anomalie.

Le bassin du sujet principal est de dimensions et de constitution normales, comme le faisait prévoir l'examen clinique.

Par contre, les radiographies de cette région montrent la présence, dans la masse charnue précédant la cuisse proprement dite du membre surnuméraire, d'un bassin rudimentaire déformé, mais complet. On en perçoit parfaitement les contours principaux, ceux des os iliaques, des coxaux, du trou obturateur, par exemple.

On remarquera que les deux masses ischiatiques sont loin d'être d'égale importance.

L'une, située sur le plan antérieur, est particulièrement grêle. L'autre, située sur un plan postérieur, plus éloignée du sujet principal, est beaucoup plus développée ; elle correspond au membre supplémentaire, qui est, nous l'avons dit, une jambe droite, et porte une cavité cotyloïde de grandeur ordinaire, bien formée. De cette cavité part un fémur dont on voit nettement la tête, le col et le corps tout entier.

Les difficultés résultant de la position asymétrique du membre surnuméraire par rapport à la hanche du sujet principal ne permettent pas de percevoir avec netteté le mode

d'insertion du bassin supplémentaire sur le bassin principal. Il est probable, en raison de la fixité de ce point de réunion, que la jonction se fait au niveau de la région sacro-iliaque, et par soudure. On peut penser que les choses se sont passées comme si toute la portion gauche du bassin anormal s'était accolée à cet endroit contre la convexité du bassin normal. Ce fait confirmerait ainsi une hypothèse émise par MM. Lesbre et Jarricot, qui proposent de donner à cette catégorie de pygmées la dénomination de *pelvadelphes*.

L'orientation même du membre surnuméraire et des diverses parties également supplémentaires qui l'accompagnent vient encore à l'appui de cette manière de voir. Les organes génitaux surnuméraires sont disposés de telle sorte que, si l'on suppose redressée la palmature de la verge, on voit son axe se diriger obliquement d'avant en arrière et de dehors en dedans, c'est-à-dire suivant l'axe périnéal correspondant au bassin anormal. Le sac scrotal que nous avons décrit se trouve en arrière et un peu en dedans de la verge supposée redressée.

De même, la masse herniaire se trouve en avant et au-dessus de ces organes génitaux, comme si elle représentait une réduction d'abdomen du petit sujet, tandis que la cavité rectale se trouve au-dessous et en arrière.

Le squelette du membre surnuméraire comprend un fémur dont l'extrémité supérieure est de dimension et de conformation à peu près normales. Toutefois, la tête est légèrement aplatie ; le col redressé se trouve presque dans le prolongement de l'axe du fémur.

Le corps du fémur, rectiligne dans ses deux tiers supérieurs, est légèrement incurvé en crosse dans sa partie terminale.

La partie inférieure du fémur s'articule avec le plateau tibial, non par la face inférieure des condyles, mais par leur face postérieure. La rotule est petite, presque circulaire. Le tibia est grêle, incurvé selon un arc à convexité antérieure.

Le pied est pourvu de parties osseuses complètes, mais atrophiées. Il est déformé en pied bot creux talus.

Sur le bord interne du creux poplité est implanté un organe surnuméraire. La radiographie montre qu'il s'agit d'un rudiment de pied, comportant cinq segments osseux : 1° une phalangette ; 2° une phalange ; 3° un os plus long qui représente probablement un métatarsien ; 4° un assez long segment cylindrique osseux terminé postérieurement par une palette aplatie ; 5° un os lenticulaire vaguement articulé avec cette palette.

Si l'on se reporte à la classification générale des anomalies de constitution proposée par Is. Geoffroy Saint-Hilaire, le sujet que nous venons de décrire représente un monstre double parasitaire de la famille des *Polyméliens*, genre *pygomèle*. « La famille des Polyméliens, écrit Is. Geoffroy Saint-Hilaire (*Histoire des Anomalies*, t. III, p. 262 et suiv., éd. 1836), est caractérisée essentiellement par l'insertion sur un sujet bien conformé (*autosite*) d'un ou plusieurs membres accessoires, accompagnés quelquefois des rudiments de quelques autres parties ou même coexistant avec un second anus... ». Les polyméliens diffèrent entre eux par la forme, par la disposition, par le degré de développement, par le nombre de leurs membres accessoires, enfin par le lieu où ceux-ci s'insèrent sur le sujet principal. Ce dernier caractère permet de distinguer la famille des polyméliens en genres. On a, de la sorte, les polyméliens *céphalomèles*, *notomèles*, *gastromèles*, *mélomèles*, *pygomèles*, selon que l'insertion du ou des membres surnuméraires se fait au niveau de la tête, du dos, de la région épigastrique, d'un membre normal, ou du bassin. Le genre *Pygomèle* est caractérisé par l'existence d'un ou de deux membres pelviens accessoires. Il peut lui-même comprendre diverses variétés : les *pygomèles proprement dits*, dont les membres surnuméraires se détachent de la région fessière, et les *ischiomèles*, par exemple, dans lesquels ce ou ces membres surajoutés se portent plus bas, dans l'intervalle des membres normaux.

La pygomélie, anomalie rare chez les mammifères et plus particulièrement chez l'homme, est fréquente chez les oiseaux. Is. Geoffroy Saint-Hilaire en a mentionné plusieurs cas observés chez l'animal, soit par lui-même (sur un cochon et plusieurs oiseaux), soit par divers auteurs (Haller, Gurlt sur divers mammifères, Portal sur le pigeon, Réaumur sur les insectes, etc.). Depuis, de nombreux exemples en ont été rapportés.

Louis Blanc, dans son livre sur les *Anomalies chez l'Homme et les Mammifères*, donne, d'après Lancereaux, un dessin représentant un jeune Portugais porteur d'une jambe supplémentaire suspendue entre les cuisses et dont les organes génitaux sont doubles.

Le même auteur cite encore le cas d'une femme, Louise D..., née aux environs de Reims, le 31 juillet 1869, qui portait, suspendu au pubis, un parasite composé d'un bassin rudimentaire et de deux jambes assez grêles repliées, ne dépassant guère en longueur les genoux. « Cette masse, écrit-il, pesant 8 kilogrammes, ne présentait pas trace d'anus ni d'organes génitaux, il existait seulement des mamelles rudimentaires au pli de l'aîne. Louise D... était forte, robuste ; mariée à l'âge de quinze ans, elle eut, en 1885 et en 1888, deux filles, bien conformées. »

M. Lesbre, professeur à l'École Vétérinaire de Lyon, à qui l'on doit de nombreux travaux sur les diverses monstruosité et en particulier une remarquable étude sur la pygomélie (1),

(1) Voir notamment : F.-X. Lesbre, Etude anatomique d'un monstre hétéradelphe et aignathe (*Soc. Anthr. de Lyon*, 7 nov. 1891) ; Lesbre (F.-X.) et Jarricot, Etude anatomique de deux chats hétéradelphe, suivie de considérations générales sur l'hétéradelphie (*Bibliogr. anat.*, fasc. 3, t. XVII) ; Lesbre et Forgeot, Etude anatomique de deux monstres mélomèles avec considérations générales sur la mélomélie (*Bull. Soc. Sc. Vétér. de Lyon*, 1905, p. 124) ; Lesbre (F.-X.), Observations de deux vaches, un coq et une cane pygomèles avec considérations générales sur la pygomélie (*Jour. Méd. Vétér. et de Zootechnie*, Lyon, 1901) ; Lesbre et Forgeot, Veau pelvadelphie (*Bull. Soc. Sc. Vétér. de Lyon*, 1905).

a décrit, de son côté, plusieurs cas de cette anomalie chez les animaux, notamment ceux d'une génisse, d'un coq et d'une cane, autopsiés par cet auteur.

Enfin, plusieurs autres naturalistes encore, MM. Lataste (1) et Antony, notamment, ont également observé et décrit un certain nombre d'animaux pygomèles.

En définitive, cette anomalie fournit un nombre suffisant d'exemples pour qu'il importe d'en rechercher la signification tératologique précise.

Deux interprétations scientifiques sont ici en présence.

La première en date est celle de Geoffroy Saint-Hilaire, pour lequel, on l'a vu, les monstres doubles parasitaires sont essentiellement composés de deux sujets inégalement développés : l'un principal, généralement bien conformé (auto-site), l'autre accessoire, incomplet, greffé sur le premier et vivant parasitiquement à ses dépens.

Cette conception, acceptée par Dareste, et adoptée d'une manière incontestée jusqu'à ces dernières années, a été fortement ébranlée par des dissections attentives de monstres polyméliens et surtout par les recherches embryologiques modernes. Louis Blanc, partisan en principe des idées de Geoffroy Saint-Hilaire, émet tout d'abord, sur le mode de formation des anomalies qui nous occupent, les suppositions suivantes : « Un ovule, écrit-il, simple en apparence, en réalité pourvu de deux centres germinatifs et fécondé par deux spermatozoïdes, peut donner naissance à deux êtres qui, s'ils demeurent isolés, deviennent des jumeaux vitellins, ou qui peuvent demeurer soudés et constituer un monstre double. Dans le cas de monstres parasitaires, l'un des deux sujets s'arrête en voie de développement, et, les membres thoraciques disparaissant, reste uniquement constitué par un rudiment de bassin portant des membres abdominaux et soudé au bord ischial du second bassin. »

Toutefois, à ces allégations, Louis Blanc ajoute une réserve

(1) Actes de la *Société Scientifique du Chili*, 1897 (cité par Lesbre).

qui, dans une certaine mesure, constitue comme une transition entre les théories du passé et les doctrines modernes : « Le mode de soudure des êtres doubles, continue cet auteur, est susceptible de grandes variations. Il est des monstres doubles réunis d'une façon très superficielle, tellement qu'on a quelquefois réussi à les séparer (1).

« D'autres fois, au contraire, l'union est des plus intimes ; elle se complique en outre très souvent de résorption des parties en contact. Ainsi, deux embryons placés côte à côte subissent, dans certains cas, une telle résorption des parties adjacentes, que chacun d'eux se trouve réduit à l'état d'un demi-embryon et que leur fusion a pour résultat la formation d'un individu complètement sain en apparence et dont l'origine duplicitaire n'est décelée que par l'état de certains organes internes formés en double. »

Cette remarque contient les grandes lignes d'une conception nouvelle des monstruosité parasitaires, inspirée au professeur Lesbre par les données anatomiques et embryologiques récentes, confirmée par plusieurs de ses collaborateurs, M. Forgeot, notamment, et à laquelle paraissent se rallier de nos jours les naturalistes les plus autorisés.

Plusieurs autopsies pratiquées par M. Lesbre sur des animaux polyméliens et celles relatées par d'autres observateurs dans des cas identiques ont montré, comme l'indique Louis Blanc, que, chez certains monstres parasitaires, la duplicité du sujet, loin de se borner aux anomalies extérieures, était complétée par la répétition d'organes internes importants (rectum, anus, appareil génito-urinaire, cæcums supplémentaires chez les oiseaux, etc.). Des rudiments de thorax, de poumons, de cœur même (Zundel), ont été fréquemment soulignés à la base des membres accessoires de monstres parasitaires.

Les recherches de Lereboullet, Cellacher, Rambaud, etc.,

(1) C'est ainsi que Doyen, il y a quelques années, a pu séparer avec succès les sœurs Radica-Dodica, dont l'une était devenue tuberculeuse. (N. D. A.)

sur les œufs de poissons et de poulets ont, d'autre part, permis de suivre la soudure progressive d'embryons jumeaux aboutissant à la formation d'êtres polymèles qui, bien que donnant l'apparence de l'unité sur certaines parties de leur corps, devaient, en raison de cette concentration simplificatrice en cours de développement, être considérés comme virtuellement doubles dans leur organisme tout entier.

Ces données scientifiques ont conduit M. Lesbre et ses élèves à considérer les polyméliens non plus comme constitués par un sujet normal (autosite) portant sur une partie du corps un sujet parasite réduit à un fragment plus ou moins important, ainsi que le voulait Geoffroy Saint-Hilaire, mais comme la réunion de deux individus également développés ou à peu près, si bien confondus qu'il ne reste plus de leurs moitiés adjacentes qu'un ou deux membres (thoraciques s'il s'agit de notomèles, pelviens s'il s'agit de pygomèles), plus ou moins atrophiés, et parfois quelques vestiges de thorax ou de viscères. « Il nous paraît certain, écrit M. Lesbre (1), que, dans ces cas, l'être est vraiment double en totalité, *matériellement* ou *virtuellement*. Les transitions sont d'ailleurs insensibles entre les formes les plus complètement doubles et celles qui ne le sont que dans une région limitée. Nous acceptons pleinement la conception des splanchnodymes, telle qu'elle a été formulée par le regretté professeur L. Blanc, c'est-à-dire d'individus dont l'apparence extérieure et même le squelette semblent indiquer un être unitaire, mais dont l'origine duplicitaire est révélée seulement par les viscères, comme si ces derniers étaient plus résistants à la concentration latérale et à la simplification que les lames et bourgeons somatiques déterminant la forme extérieure de l'être.

« La loi de concentration et d'unification des parties homologues conjointes latéralement ne se vérifie pas seulement

(1) Lesbre, Etude sur la notomélie. Rapports avec la mélomélie et la pygomélie. Nouvelle interprétation (*Bibliogr. anat.*, fasc. 5, t. XVII).

pour le tronc ; elle produit aussi ses effets sur les membres, et cela explique que les membres accessoires d'un notomèle, d'un pygomèle, etc., se confondent si souvent entre eux et tendent en outre à se réunir aux membres normaux voisins. On dirait que ceux-ci exercent sur ceux-là une sorte d'attraction pour les englober et rétablir le type normal, autant qu'il est possible. Quand l'unité ne peut être réalisée par cette espèce d'absorption de contact, il est de règle de voir les parties superflues s'atrophier, déchoir anatomiquement et physiologiquement, et perdre ainsi toute importance dans l'économie générale de l'organisation. C'est une autre manière de réintégrer l'état physiologique. »

Cette opinion est aujourd'hui généralement accréditée dans le monde scientifique. Dans ses *Etudes anatomiques sur les monstres doubles*, M. Etienne Rabaud, maître de conférences à la Sorbonne, la confirme en ces termes :

« Une seule généralisation semble, dès maintenant, permise : un monstre double hétérotype étant considéré dans son ensemble du même type qu'un monstre double complet, on est conduit à reconnaître comme inexacte la notion du sujet imparfait vivant en parasite sur un sujet plus ou moins parfait lui-même. Si, sous des influences diverses, mettant en jeu des actions corrélatives (que l'on peut soupçonner, mais que l'on ne saurait actuellement préciser sans abus), ces actions corrélatives aboutissent à réduire, quant à son volume, une partie du monstre composé, il faut voir là un processus frappant un ensemble évolutif et non point un processus portant sur un seul des deux corps embryonnaires indépendants. »

En résumé, si l'on admet l'hypothèse de Geoffroy Saint-Hilaire, les monstres doubles incomplets sont constitués par deux embryons distincts, dont l'un, ayant évolué entièrement, est devenu un sujet normal (autosite), et dont l'autre, arrêté dans son développement, n'a produit qu'un fragment de sujet implanté en parasite sur l'autosite.

Pour l'école moderne, au contraire, il n'y a pas de monstres parasitaires. Les anomalies ainsi désignées doivent, au

point de vue tératogénique, être identifiées avec les monstres doubles proprement dits. Dans les deux cas, il y a, à l'origine, deux embryons accolés et, dans les deux cas, ces embryons ont subi une égale évolution.

Entre ces deux interprétations si différentes de la polymélie, on peut hésiter. Pour ce qui concerne, par exemple, le pygomèle décrit ci-dessus, si l'on s'en tient à l'impression première donnée par un examen, même attentif, on imaginera volontiers se trouver en présence d'un sujet normal (autosite) portant sur une partie du corps un fragment de sujet avorté. C'est donc l'opinion ancienne, celle de Is. Geoffroy Saint-Hilaire qui, tout d'abord, s'impose à un esprit non prévenu.

D'autre part, on ne peut manquer de reconnaître que les promoteurs ou partisans de la théorie de la duplicité totale appuient leur conviction sur des arguments scientifiques sérieux et d'une réelle valeur, tels que la duplicité des organes thoraciques, abdominaux ou pelviens.

Sans prendre formellement parti à ce propos, nous terminerons cette présentation par quelques remarques d'ordre général.

L'hérédité paraît ne jouer aucun rôle dans la polymélie. Le sujet qui fait l'objet de ce travail ne connaît, dans ses antécédents familiaux, aucune anomalie physique analogue à la sienne. Marié, il a donné le jour à une fillette normalement constituée.

On a vu plus haut que Louise D..., pygomèle cité par Louis Blanc, avait eu, à l'âge de quinze et de dix-huit ans, deux fillettes bien conformées.

Une brebis gastromèle, décrite par Is. Geoffroy Saint-Hilaire, fécondée plusieurs fois, donna des agneaux bien conformés. Deux oies et deux poules pygomèles, observées par le même auteur, pondirent de nombreux œufs qui, couvés, ne donnèrent pas un animal monstrueux. Cette absence de transmissibilité héréditaire de la monstruosité se retrouve d'ailleurs chez les monstres doubles proprement dits. *Cheng*

et Seng, les fameux frères Siamois, exhibés à Paris vers 1835, épousèrent deux sœurs, qui donnèrent naissance à vingt-deux enfants robustes et bien constitués. Tout récemment encore, on sait que l'une des sœurs *Rosa-Josepha* vient de donner le jour à un enfant viable et de constitution normale.

En ce qui concerne les membres surnuméraires des pygomèles, on remarquera qu'ils sont toujours plus ou moins atrophiés et inutilisables, comme dans le cas qui fait l'objet de ce travail. Leurs articulations sont partiellement ou totalement ankylosées, leurs muscles grêles, doués d'une mobilité très restreinte. L'insertion du membre supplémentaire sur le bassin peut se faire, soit par soudure, soit par une articulation en général peu mobile. Le plus souvent, la partie parasitaire comporte, comme chez Lentini, un rudiment de bassin ; son squelette peut cependant, dans certains cas, être réduit, ainsi que l'a vu L. Blanc chez un veau diphallien, à une pièce osseuse informe intercalée entre les deux os coxaux. Lorsqu'il existe, à la naissance du membre anormal, des organes génitaux surnuméraires, il est rare qu'il soit susceptible d'exercer les fonctions génésiques. Laho, cité par Blanc, a cependant décrit un jeune veau présentant deux vessies, deux urètres et deux pénis ; chacun de ces appareils recevait un uretère et un canal déférent.

Le dédoublement des organes génitaux chez les pygomèles ne comporte pas nécessairement l'homosexualité. Une vache pygomèle, décrite par Lesbre (*loco citato*), présentait, d'une part, une vulve à peu près normale, de l'autre, une verge propre à la miction et susceptible d'érection, voire, paraît-il, d'éjaculation ; sous la peau voisine, était perceptible une grosseur pouvant être considérée comme un testicule.

Joly et Filhol ont présenté, en 1852, à l'Académie des Sciences de Toulouse, un cas de pygomélie analogue, comportant, selon leurs propres termes, un taureau greffé sur une vache. Enfin, M. Lesbre rappelle que plusieurs auteurs, Chauveau en particulier, ont décrit des monstres doubles hétéro-sexués.

Quel que soit d'ailleurs leur mode de constitution, la plupart des monstres pygomèles sont parfaitement viables. Chez les animaux, cette anomalie est le plus souvent parfaitement tolérée. Chez l'homme, elle implique naturellement de sérieux inconvénients.

En définitive, la pygomélie, qu'elle se manifeste chez l'homme ou chez l'animal, présente un certain nombre de caractères, fixes, indices d'un processus tératogénique précis, identique dans tous les cas.

Toutefois, cette monstruosité est d'une fréquence très inégale, selon les espèces. Assez souvent observée chez les ruminants, presque commune chez certains ovipares, elle est d'une extrême rareté dans l'espèce humaine, où nous n'en connaissons, quant à nous, que les deux cas mentionnés par Louis Blanc.

C'est pourquoi nous avons cru devoir relater avec détails l'observation du phénomène Lentini, non pour éveiller une vaine curiosité, mais en raison du réel intérêt scientifique qui nous a paru s'y attacher.

G. V. L.